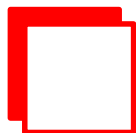


A CONTRE COURANT

SYNDICAL ET POLITIQUE

ISSN 0997 6922

N°210 - 1,50 € - Décembre 2009



Pour l'Emancipation Sociale!

Copenhague, compassion sans solution ?

La liturgie annoncée où les grands de ce monde auraient psalmodié en chœur «Nous faisons tout pour sauver la planète» n'aura pas lieu. Sarko, notre omni-président, après s'être présenté avec force gesticulations comme le sauveur du monde de la finance, s'apprêtait pourtant à officier en sauveur suprême de la planète. Il se targuait d'avoir «expliqué à Obama qu'il devait être présent à Copenhague», que la «portée du symbole» valait le déplacement. Mais le cérémonial prévu tourne à la cacophonie ...

Ils espéraient occulter le fiasco de Kyoto, alors que l'effet de serre s'est accru de 35%, et que, par conséquent, le marché spéculatif des droits à pollution n'est pas la solution ! Ils comptaient masquer la logique du capitalisme qui considère la nature comme un réservoir de ressources infini et un dépotoir sans fonds où l'on peut déverser les déchets ! Ils escomptaient sans vergogne assujettir les pays du Sud à leurs marchandages de CO₂ à l'aide de quelques charitables aumônes. Et Sarko de croire qu'il suffisait de rallier les USA et la Chine à la chimère de la financiarisation de la crise écologique ! Ses fanfaronnades ont fait long feu.

Et pourtant, la messe était bien préparée. La présidence danoise s'était instituée grand prêtre du bréviaire que tous devaient accepter. Mal lui en prit, une église dissidente confectionnait en catimini un autre catéchisme schismatique. Celui des pays du Sud. Ils réclamaient une aide massive, des transferts de technologie et proclamaient: les pays capitalistes du Nord, pollueurs depuis le 19^{ème} siècle, devaient pour l'essentiel supporter la réduction des émissions de CO₂. L'annonce d'une aide de 7 milliards sur 3 ans faite par l'Europe ne les a pas leurrés: «insignifiant !».

Au-delà des murs gardés par une myriade de policiers, en dehors de ce conclave feutré, se joue le vrai combat de Copenhague, celui de la mobilisation des peuples. 522 organisations, représentant 67 pays protestent: «Changer le système, pas le climat», «la croissance infinie n'est pas possible dans un monde fini». Le 12 décembre, ils étaient 100 000 à manifester, jamais une telle mobilisation n'avait été atteinte lors d'une conférence sur le climat, même si, faut-il le préciser (!) les syndicats étaient peu présents ! Et pourtant, la question écologique est un enjeu social. Les victimes principales des tragédies climatiques seront les populations les plus vulnérables, l'Afrique subsaharienne, l'Asie, l'Amérique du Sud et les pays insulaires. Mais la ploutocratie mondialisée et les dignitaires des Etats industrialisés n'ont d'autres stratégies que celles faisant jaillir de nouvelles sources de profits. La misère du monde, les catastrophes climatiques à venir, ce n'est pas leur problème. C'est le nôtre, celui des peuples du monde débarrassés du système capitaliste productiviste et énergivore. Il ne s'agit plus de sortir de la crise du capitalisme mais de sortir du capitalisme en crise pour éviter la barbarie.



une promesse pour 2050 ça n'engage à rien !

Rédigé le 16.12.2009

L'Autre Davos 2010 – 10^e édition

Dans les résistances, s'ébauche un autre monde

Les vendredi et samedi 29 et 30 janvier 2010, la 10^{ième} édition de l'«Autre Davos» se tiendra en Suisse à l'Université de Bâle. Vous trouverez ci-dessous un texte d'introduction, l'essentiel du programme de ces deux journées et quelques informations pratiques.

En 2007 éclatait la première grande crise du capitalisme mondialisé. En 2008 et au début 2009, les grands médias officiels et les institutions internationales des dominants n'hésitaient pas à faire référence à la Grande Dépression de 1930. Les Etats des dominants consacrent des centaines de milliards de dollars pour assister des banques, des assurances et des grandes firmes. C'est une vaste opération de socialisation des pertes privées qui sera payée, en dernière instance, par les salarié-e-s contribuables. Et demain, les dépenses sociales seront encore plus restreintes, au nom de la lutte contre les «déficits publics».

Fin 2009, la presse parle d'une relance, tout en ajoutant qu'elle est fragile. Et pour cause. Le chômage atteint déjà des records historiques. Et 2010 s'annonce encore plus sombre. Or, les données officielles ne tiennent pas compte de celles et ceux qui ont «renoncé» à chercher un emploi ou qui se voient imposer des emplois précaires avec des salaires de misère.

Gouvernements et institutions internationales (OCDE, Banque mondiale, FMI) vantent les mérites de «l'éducation» pour lutter contre la pauvreté, le chômage et assurer la «compétitivité» des pays. Résultat: les systèmes de formation et d'éducation sont de plus en plus socialement sélectifs et conformes aux besoins étriqués des «maîtres» (Führer) de l'économie.

La véritable physionomie de cette crise du système se révèle avec plus de force lorsque sont prises en compte la dévastation environnementale, dont les populations les plus fragilisées sont les premières victimes, ainsi que la détresse alimentaire et sanitaire frappant plus de 2 milliards d'êtres humains. A ces calamités s'ajoutent les guerres impérialistes (Irak, Afghanistan, Pakistan) ou instrumentalisées par diverses puissances

Informations pratiques

Lieu : «Kollegienhaus » de l'Université de Bâle, Petersplatz 1, Bâle. Conférences dans l'Aula, ateliers dans les salles du 1er étage. (Depuis la Gare, bus 30, arrêt Spalendor). **Entrée** 15 Francs suisses pour les deux jours. **Traduction** simultanée français, allemand, italien pour les conférences et les ateliers. **Contact** : other.davos@bluewin.ch **Informations et documents** : www.otherdavos.net **Hébergement** : <https://hotel.basel.com/dassanderedavos> ou écrire à other.davos@bluewin.ch.

Des conférences

Sur le thème «du refus de la barbarie à l'exigence d'un autre monde» (le 29 janvier)

• Un message de Noam Chomsky en vidéo-direct (après celui envoyé il y a 10 ans). • Tariq Ali / «L'impérialisme à l'heure d'Obama». • Silvia Lazarte «La rébellion indienne en Bolivie». • Franco Cavalli «La mondialisation capitaliste contre un bien commun : le droit à la santé pour tous et toutes». • ChristaWichterich «Les luttes des femmes dans le contexte de la mondialisation capitaliste». • N.A. Batchu Siddique «La mobilisation des migrant-e-s et l'unité des salarié-e-s». • Dirceu Travesso, Unifier les salarié-e-s des secteurs "formels" et "informels".

Sur le thème «les luttes d'avenir - l'avenir des luttes» (le 30 janvier)

• Gianni Frizzo «Un syndicalisme nouveau à construire en Suisse». • Lee Sutar «Chômage et crise sociale sous Obama: quels axes d'une lutte sociale?». • Ricardo Antunes «La précarisation structurelle du travail et les luttes sociales au Brésil». • Giorgio Cremaschi secrétaire de la FIOM (Italie), «Quelle relance de la lutte sociale en Italie?». • Cristina Hernandez «Quelles suites donner à la lutte des migrant-e-s». • Gilbert Achcar «Combattre l'islamophobie, principale forme contemporaine du racisme en Occident». • Ueli Mäder «La crise sociale en Suisse : quelques pistes pour une résistance».

(Afrique).

Or, à Davos, en janvier 2010, les authentiques responsables de cette crise multiface se proposent de débattre de «l'état du monde» pour «le repenser, le redessiner et le reconstruire». Voilà, tout d'abord, un aveu sur l'état de leur monde. Ensuite est exposée de la sorte l'arrogance de ceux qui, l'ayant conduit à la catastrophe, prétendent le «relooker» selon leurs intérêts morbides. Ce qu'ils démontrent, dès aujourd'hui.

En effet, leur «réponse» à la crise n'est autre que l'accentuation des diverses formes d'exploitation et d'oppression. Car ce capitalisme mondialisé – reposant sur l'appropriation privatisée de la richesse, sur la tyrannie mondialisée de la marchandisation et sur la concurrence entre firmes géantes – ne peut pas être séparé d'un système articulé de domination et d'atteintes aux droits fondamentaux des êtres humains et de peuples entiers.

Aujourd'hui, un autre monde se pense, se dessine, se construit au travers des résistances, des luttes, des refus et des contre-propositions qui débouchent, même de manière embryonnaire, sur la question d'un autre «gouvernement du monde», radicalement et effectivement démocratique. Donc mettant en question l'usurpation oligarchique de la planète.

C'est à celles et ceux qui en sont les acteurs que l'Autre Davos veut donner la parole. Et, ainsi, bâtir un véritable forum, un lieu de réunion et de débats où puissent se rejoindre: des hommes et des femmes inventant un nouveau syndicalisme apte à prendre en charge les diver-

ses facettes de l'exploitation et de l'oppression; des immigré-e-s d'Europe ou des Etats-Unis luttant pour leurs droits et contre les Etats policiers; des femmes qui par leurs propres initiatives s'affirment comme les sujets d'une mise en question des systèmes patriarcaux; des porte-parole des populations du Sud qui s'affrontent à la fois aux puissances impérialistes et aux forces leur déniaient le statut d'acteurs collectifs de leur propre avenir dans leur pays; les animateurs et animatrices de mouvements contre les guerres, comme celles menées aujourd'hui en Irak, en Afghanistan et au Pakistan ou encore contre le peuple palestinien.

Des ateliers (le 30 janvier)

Les politiques migratoires et les atteintes aux droits des salarié-e-s (avec Pietro Basso, Ca' Foscari, Dario Lopreno, Alain Bihr)

Pour un nouveau syndicalisme (avec Christian Mahieux, Gianni Frizzo, Matteo Beretta, Tom Adler Dirceu Travesso Gilbert Achcar ChristaWichterich Lee Sutar)

Les luttes des femmes salariées (avec Lidia Cirillo, Cristina Hernandez, Claudia Nogueira, Marisa Pralong)

La privatisation des transports publics (avec Christian Zeller, Urs Zuppinger, Dante de Angelis, SUD-Rail)

Les résistances et la parole des migrant-e-s (avec N.A. Batchu Siddique, Anzoumane Sissoko, Cristina Hernandez, et les mouvements «Bleiberecht» de Zurich, «CA-Fri» de Fribourg).

La crise alimentaire et le «modèle agricole dominant» (avec Ricardo Antunes)

La privatisation des services postaux (avec Patricio Paris, Sud-PTT, Un postier de Suisse, Martin Smith)

ALERTE ! Retraites

Ils veulent en finir avec la solidarité

Le sujet peut sembler ne concerner que les «vieux» ! Les jeunes, les précaires, les chômeurs ont d'autres priorités que celle de se battre pour leur retraite alors même qu'ils ne trouvent pas de boulot ! Et pourtant, ce qui sous tend les contre réformes successives sur les retraites relève de la même idéologie libérale qui favorise les externalisations, délocalisations des entreprises, qui privatise les services publics, qui a «ouvert la chasse aux profiteurs» du système de santé ou du chômage, qui s'attaque à la «sécurité de l'emploi» et à la «garantie de revenus de remplacement» lorsque l'on est malade, accidenté ou encore trop âgé pour travailler.

Pour ceux qui ont gouverné hier et pour Sarkozy et Cie aujourd'hui, il s'agit de casser les solidarités entre les travailleurs (avec ou sans emploi), entre les générations (ceux qui travaillent aujourd'hui cotisent et financent les retraites de ceux qui ont acquis des droits pour vivre sans travailler), d'entretenir la peur de la précarité qui maintient en dépendance ceux qui craignent de perdre leur emploi, en valorisant ceux qui osent prendre des risques pour réussir: la solidarité serait un concept d'un autre âge ! Et tant pis pour les «perdants». C'est la «roue de la fortune» !

Cette idéologie marque profondément les esprits et les comportements. Les «évangélistes du marché» ont su être persuasifs, convaincre même les organisations syndicales dites représentatives que «l'on ne pouvait plus faire autrement» : le trou de la Sécu, l'endettement de la France, le déficit démographique etc... Ils se sont immiscés dans tous les interstices de notre vie pour en tirer profit : travail, santé, retraite. Les Gouvernements acquis au libéralisme financiarisé s'appliquent à supprimer les systèmes de solidarité qui avaient été imposés au patronat par les luttes sociales, au sortir de la guerre de la 2^{ème} guerre mondiale. Et, pour habiller leurs contre-réformes, concernant notamment les retraites, ils nous ont dit qu'on ne pouvait plus les financer comme avant. Doucement mais sûrement, ils ont grignoté les acquis sociaux, via l'allongement des années de travail pour pouvoir prétendre à une retraite à taux plein, incitant ainsi les salariés (qui le peuvent) à assurer eux-mêmes leurs «vieux jours» en se finançant des retraites individuelles. Ils gagnent du terrain étape après étape. La crise financière récente qui a affecté les institutions financières, l'écroulement de certains fonds de pension, et la mise sur la paille des petits épargnants (confirmant que seul un système par répartition permet de garantir les retraites pour toutes les générations), ne les fait pas dévier de leur but : remettre en cause le système de solidarité intergénérationnelle. Ils veulent maintenant lui donner le coup de grâce.

Bref retour sur les coups déjà portés

Ils nous ont dit qu'il fallait réformer le système des retraites par répartition car il ne pouvait plus être financé. Il leur a fallu 15 ans pour mettre en œuvre leurs solutions : augmenter la durée des cotisations et reculer l'âge de la retraite.

Le premier rapport préconisant la nécessité de «réformer» le système des retraites, nous le devons, rappelons-le à Michel Rocard en 1991; en s'appuyant sur le fait que l'espérance de vie ne cessait d'augmenter et la difficulté de garantir des retraites à ceux qui vivaient plus longtemps, il a ouvert la porte à la réforme Balladur puis à celles qui ont introduit les retraites par capitalisation. **En 1993, la réforme Balladur** augure un avenir sombre. La durée de cotisation des **salariés du privé** passe de 37.5 annuités à 40. Une décote de 10% est appliquée par année manquante (ramenée à 5% en 2003). Les pensions sont calculées sur la base des 25 meilleures années – au lieu des 10 meilleures – et sont indexées sur les prix et non plus sur les salaires, entérinant la coupure définitive entre l'évolution du niveau de vie des retraités et celle de la richesse collective.

En 2003, Fillon réussit à aligner le régime de la **retraite du public** sur celui du privé. Malgré un mouvement puissant de manifestations importantes pendant 2 mois, le 15 mai la CFDT ralliait le camp libéral « *Que demande-t-on d'autre à une réforme si ce n'est de mettre de l'équité entre les salariés et de garantir la solidarité entre les générations ? Dans la discussion nous avons toujours recherché cet équilibre. C'est ce qui nous a conduits à accepter l'harmonisation du régime des fonctionnaires avec celui du privé... La répartition est sauvée pour les 20 années qui viennent. Contrairement à ceux qui ne voulaient rien changer, la CFDT a obtenu cette réforme* »¹. Puisque l'on vit plus longtemps, que les actifs sont moins nombreux que les inactifs, l'on travaillera plus longtemps, même si les salariés n'ont pas la possibilité de travailler plus longtemps, comme le démontre le rapport 2003 du Conseil d'Orientation des Retraites. En effet, une bonne partie des salariés âgés n'ont pas le choix de travailler plus longtemps, parce qu'ils ne sont déjà plus en emploi. En 2006, 54% seulement des actifs âgés de 55 à 59 ans occupaient un emploi. Et à 60 ans, il n'y avait plus que 40% des salariés encore en emploi. Les autres se trouvaient au chômage, en invalidité, en préretraite, ou dispensés de recherche d'emploi. Le recul de l'âge de la retraite est donc inefficace mais aussi injuste socialement. Les salariés expulsés du marché du travail avant l'âge subissent une double peine, non seulement ils sont au chômage mais encore leurs droits à la retraite sont diminués. Le système des retraites, affirmait Fillon, ne peut perdurer qu'à cette seule condition: plus de cotisants et moins de retraités.

En 2007/2008, c'est la fin des régimes spéciaux (agents de la SNCF, de GDF et EDF, RATP) au prétexte de l'équité, ce sera 40 annuités pour tous ! Les Cheminots, fer de lance de la lutte de 1995 qui avait fait «gicler» Juppé sur cette réforme, n'ont pas réussi cette fois à faire «sauter» Bertrand/Fillon avec la même réforme. C'est Thibaut, le secrétaire général de la CGT, cette fois, qui lâche les travailleurs: alors qu'un important mouvement de grève allait débiter le 14 mai dans la soirée, il part «dialoguer» avec Xavier Bertrand. «*La négociation est un exercice élémentaire de démocratie sociale. Le dialogue, ce n'est pas la négociation*»². La CGT n'attend aucune issue positive de cette réunion de la «dernière chance» ; aucune issue positive sur la tenue ou non d'une grève massive n'est envisagée. La CGT a pris le virage réformiste de la confédération européenne des Syndicats. «*L'un et l'autre*» (Thibaut et Chèreque)

se sont bien entendus, une fois de plus, pour ramener les grévistes au bercail, après leur avoir fait battre la semelle sur le pavé, pendant qu'eux couraient à la table des négociations. C'est que l'ensemble des directions syndicales à l'exception notable de celle de SUD, s'était déjà résigné à entériner la «réforme» gouvernementale et entendaient tout au plus en négocier les modalités d'application»³. La loi de 2008 confirme celle de 2003 et va au-delà en prévoyant que la durée de cotisation pour bénéficier d'une pension de retraite à taux plein sera majorée d'un trimestre par an pour atteindre 41 annuités au 1.01.2012. Elle reporte à **70 ans la mise à la retraite d'office** et les mesures favorisant l'emploi des seniors.

Pour convaincre les réticents à «capitaliser», rien de mieux que de réduire le montant des pensions !

Derrière ces «fausses» solutions pour «sauver» les retraites, se dissimule le but final = faire disparaître les retraites par répartition. Pour démontrer la nécessité de la réforme, les experts sont convoqués à produire des rapports démographiques alarmistes (contredits en 2006 par l'INSEE)⁴ faisant valoir que la baisse de la population active et l'augmentation du nombre de chômeurs ne permettent plus de faire fonctionner le système solidaire de retraite (rapport Charpin de 1999); les solutions préconisées d'allongement de la durée de cotisation, de décotes ... contribuent à baisser les pensions, encourageant (ceux qui le peuvent) à recourir à des assurances vieillesse individuelles. C'est la mise en œuvre de la politique ultralibérale visant à démanteler tous les systèmes de protection sociale collectifs, à restreindre la part de la richesse socialisée, à ouvrir ainsi un champ nouveau à l'accumulation du capital, via les compagnies d'assurance et les fonds de pension, et à drainer l'épargne privée vers les marchés financiers, avides de gains toujours plus productifs dans l'immédiateté. L'économie financiarisée rejette le principe de richesse socialisée; «la protection sociale crée trop de sécurité dans le corps social» affirme le FMI⁵.

Depuis les mesures d'allongement de la durée de cotisation pour la retraite en 1993, le Conseil de l'Emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC) constate une baisse du pouvoir d'achat des retraités de 0,3% par an pour la retraite du régime général et de 0,6 % pour la retraite complémentaire, celui de la retraite des fonctionnaires baissant de 0,5 % par an. Selon le COR, le **taux de remplacement moyen** (niveau de la retraite par rapport au salaire) est en 2008 de **72%**, il devrait passer à **65%** en 2020 et à **59%** en 2050. De plus, ces mesures ont aggravé les inégalités pour toutes les personnes aux carrières «heurtées», no-

tamment les femmes : en 2008, seulement 39% des femmes retraitées ont pu valider 37,5 ans contre 85% des hommes. Dans la fonction publique, la réforme de 2003 a, de plus, porté atteinte aux droits des femmes avec la remise en cause des bonifications pour enfants. Quant aux mesures relatives à l'allongement des durées de cotisations (portant l'âge de la retraite à 65 ans, voire 70 ans pour les salariés du privé) et sur l'emploi des seniors, l'on en mesure l'hypocrisie quand on sait que **6 salariés sur 10 sont hors emploi au moment de faire valoir leur droit à la retraite**. L'âge moyen de cessation d'activité en France est situé à 58 ans et le patronat, qui réclame l'augmentation de l'âge légal de départ à la retraite continue dans les entreprises à se débarrasser de sa main d'œuvre à plus âgée dès 55 ans !⁶

Alors même que, depuis environ un siècle, les luttes sociales ont permis la diminution du temps de travail et de la durée du travail, alors même que les jeunes entrent de plus en plus tard sur le marché de l'emploi, sont au chômage, les mesures de décalage du départ à la retraite reviennent à entretenir le chômage des jeunes plutôt que payer les retraites, sous prétexte du problème du financement des retraites. Le tournant idéologique pris par le Gouvernement Bérégovoy en 1983, Rocard l'a illustré dans son livre blanc sur les retraites en 1991, posant les grands enjeux de la «réforme». Dès lors et surtout depuis 1993 (le Gouvernement Jospin de 1997 à 2002 ne provoqua pas de retour favorable aux salariés) les mesures régressives n'ont cessé d'avancer.

Maintenant que le ver est dans le fruit, Sarkozy et Cie utilisent une autre arme pour tordre le cou au système de solidarité... Voilà que s'annonce une autre «réforme»

Hortefeux et Fillon veulent «faire sauter le tabou» de l'âge de départ à la retraite. Le COR a travaillé sur plusieurs hypothèses dans son rapport pour 2010 qui sera présenté prochainement aux Parlementaires. Chèreque s'attend à de «mauvaises nouvelles»: «quand un responsable politique nous annonce des décisions après les campagnes régionales, ça fait peur. Si ces décisions semblent positives, on les prend avant»⁷. Nous, ce qui nous fait peur c'est la «capacité d'anticipation» de la CFDT. En effet, Jean Marie Spaeth, son secrétaire national, écrivait en 1993⁸ «**Anticiper, c'est dès aujourd'hui, s'attacher à mettre en place tous les éléments qui permettront de passer le cap difficile que tout le monde s'accorde à reconnaître à l'horizon 2005. Tous les 3 ans, les partenaires sociaux se réunissent pour mettre en place les «paramètres» de fonctionnement du régime ... Mais on ne peut «anti-**

ciper» que si l'on sait pourquoi on le fait. En clair, cela veut dire qu'il faut d'abord savoir ce que l'on veut assurer comme revenu de remplacement lorsque l'on part en retraite. A la CFDT, nous disons 75% du salaire brut des 10 meilleures années... A partir de là, on voit combien cela coûte et ce qu'on met en œuvre pour y arriver. Si les cotisants ne savent pas pourquoi on leur demande telle ou telle adaptation, ils n'accepteront jamais de bouger... Bouger, oui mais pas à l'aveuglette. Bouger en sachant pour quoi et pour où aller». Avec l'expérience, les travailleurs savent que «bouger» pour la CFDT, c'est encore «faire régresser les



droits sociaux». Quand Chèreque préconise «un système souple avec des choix individuels, où on tient compte de la durée de cotisation et non pas de l'âge en intégrant les éléments de pénibilité au travail»⁹, quand on sait que la CFDT tout comme les autres syndicats dits représentatifs (CGT, FSU, CFTC, FO, CGC) sont membres du COR¹⁰ et connaissent les préconisations à venir, l'on peut être très inquiet.

Si vous avez aimé Fillon 2003, vous adorerez la prochaine cuvée en 2010 !¹¹

Vers un régime «par points» ou «en comptes notionnels»

Le système par points est déjà en application. En effet, le régime général de retraite de la Sécurité sociale n'assure qu'un taux de remplacement faible (50% sous le plafond de la Sécu), des régimes complémentaires ont depuis longtemps été mis en place (AGIRC pour les cadres et ARRCO pour les autres salariés du privé, lois de 1972). Ces régimes fonctionnent par points accumulés au long de la vie active. C'est déjà une forme de retraite par capitalisation. Ce système ne dépend pas de l'âge de départ à la retraite mais de la durée de cotisation et de

la valeur du point. **La valeur du point** est un calcul complexe, actuellement, qui ne garantit pas le taux de remplacement; elle est fixée chaque année par les gestionnaires des deux régimes.

Le système par comptes individuels notionnels existe en Suède et en Italie. Chaque assuré est titulaire d'un compte individuel. Les cotisations acquittées chaque année par celui-ci créditent « virtuellement » son compte et leur accumulation forme un « capital virtuel ». Il est revalorisé chaque année selon un index représentatif du taux de progression de l'assiette des cotisations du régime (reste à déterminer l'index retenu). Le montant de la pension liquidée dépend du capital virtuel accumulé auquel est appliqué un coefficient de conversion dont la valeur dépend de l'âge effectif de départ à la retraite et de l'**espérance de vie** à cet âge-là. Le coefficient de conversion est déterminé à partir des probabilités de survie à partir de l'âge de départ à la retraite et du taux d'actualisation pour la revalorisation des pensions liquidées. Au moment du départ à la retraite, le capital « virtuel » accumulé dans le compte est converti en annuités selon une formule qui tient compte de l'espérance de vie de la génération à laquelle appartient l'assuré et de l'âge qu'il choisit pour partir à la retraite. Autrement dit, plus le départ est précoce, moins le capital virtuel est important et plus l'espérance de vie est conséquente et, donc, plus la pension est congrue. Autrement dit, le salarié a le choix de rester plus longtemps **au travail avec un petit salaire ou d'être un pauvre retraité avec une petite pension** jusqu'à sa mort. Il peut aussi choisir de mourir tout de suite !

Ce système fait appel à deux grandes valeurs libérales : la liberté individuelle, chacun doit être libre de choisir l'heure de son départ en retraite et la justice dans le sens du « chacun doit pouvoir encaisser à son départ le montant de ce qu'il a versé tout au long de sa vie de labeur ». C'est le « chacun pour soi » : tu es « riche » tu peux cotiser et avoir une retraite paisible, tu es pauvre, tu y resteras jusqu'à ta mort ! Il incite les seniors à **travailler plus longtemps**.

C'est le coup de grâce au régime de retraite par répartition qui repose sur la base des annuités de cotisations : chaque salarié reçoit une retraite égale au taux de remplacement décidé collectivement, multiplié par le salaire de référence. On l'a vu, dans une politique libérale qui n'assure plus le plein emploi et la continuité des carrières, pour perdre le système par répartition peut « jouer » sur la durée de cotisation, le taux de remplacement, le taux de cotisation. Les deux premiers leviers ont été mis en oeuvre dans les réformes depuis 1993,

pas le troisième. Pas question de toucher à la répartition capital/travail en augmentant les cotisations dites patronales. Pas touche au grisbi ! « *Pas un sou de plus pour la Sécurité sociale* » disait le Medef, que ce soit au titre de l'assurance maladie ou de la retraite. Sarko et Cie, aux ordres de ses amis du capital financier, annonçait le 4 juin 2009 au Congrès de la Mutualité française à Bordeaux: « *La solidarité nationale française par des prélèvements obligatoires continuera de remplir sa mission. Mais, à ses côtés, d'autres formes de protection sont appelées à se développer ... Je souhaite que soient confiées de nouvelles responsabilités aux organismes complémentaires* »



Ce projet fait disparaître totalement la conception d'une norme sociale de responsabilité collective vis-à-vis de tous les membres de la société. Faisant du départ à la retraite un choix personnel, **la responsabilité de l'entreprise disparaît**. Il exclut totalement l'idée de tout appel à contribution supplémentaire des profits dans la masse salariale affectée aux retraites. « *Derrière tout ça, il y a le refus de considérer que la protection sociale est une composante du statut salarial, que les prestations sociales (vieillesse et maladie) constituent un salaire socialisé. En niant cet aspect fondamental, les libéraux cherchent à justifier l'évolution de la protection sociale vers un système individuel où le malade, le chômeur, le retraité n'auraient droit, au mieux, qu'à récupérer leur propre contribution individuelle* »¹².

La meilleure défense c'est l'attaque

La seule proposition que les opposants au libéralisme financiarisé doivent défendre est le maintien de la retraite par répartition. Et, pour ce faire, il est indispensable de diminuer la part des revenus du capital par rapport à ceux du travail, de mettre un terme à la baisse de la part salariale (10 points en 20 ans) dans

la valeur ajoutée ; la richesse créée par les salariés dans les entreprises doit accompagner l'évolution démographique par un relèvement progressif des cotisations sociales.

Le COR en 2007 a estimé que le besoin de financement supplémentaire des retraites correspondait à un point de PIB en 2020, à 1.7 point en 2050. Un point de PIB = 10 % des dividendes versés aux actionnaires des sociétés non financières. Autrement dit, le taux des cotisations patronales doit être augmenté en élargissant l'assiette de cotisations aux profits pour y appliquer le même taux qu'aux salaires. Le rééquilibrage se faisant par une baisse des dividendes versés aux actionnaires sans toucher à l'investissement productif des entreprises.

Nous devons stopper cette conception d'une société qui ne serait que l'agglomérat d'individus, dans laquelle n'a de valeur que la réussite personnelle, le chacun pour soi, en défendant une société de la solidarité, du partage du savoir, du travail, des biens communs et des richesses.

Odile Mangeot

1) Jean Marie Toulisse (CFDT) dans Libération du 24 mai 2003.

2) Didier Le Reste - SG de la fédération des cheminots CGT, le 13 novembre 2007 dans le JDD.

3) Extrait d'un article paru dans ACCpES n° 190 (décembre 2007).

4) En 2006, l'INSEE constate que le taux de fécondité et l'allongement de l'espérance de vie sont moins rapides que prévus, et que la France métropolitaine compterait 70 millions d'habitants en 2050 contre 64 millions d'après les anciennes projections.

5) Cité dans "l'avenir des retraites sacrifiées" ATTAC 12.12.2007.

6) " le système de retraites, un choix de société " ATTAC 2.06.2008.

7) Le Nouvel Observateur du 29.11.2009.

8) Paru dans Syndicalisme CFDT du 28.01.1993.

9) Le Nouvel Observateur du 29.11.2009.

10) Pour en savoir plus, consulter le site internet du Conseil d'orientation des retraites. Représentants de la CGT: Pierre Yves Chanu et Jean Christophe Le Duigou, de la CFDT: Yves Canévet et Jean Louis Malys etc..)

11) L'Emancipation syndicale et pédagogique du 3.11.2009.

12) " Retraites : attention au dernier coup de Jarnac " Jean Marie Harribey le 22.09.2009 sur le site ATTAC.

Trop de violences policières !

Vérité et justice sur la mort de Rabah Bouadma !

Le 14 juin 2009, aux environs de 20h, **Rabah Bouadma**, âgé de 38 ans, est interpellé par la des gendarmes devant le restaurant Kebab à Delle (90). Pendant sa garde à vue, un médecin intervient pour lui injecter un produit calmant. Il est ensuite transféré à l'hôpital psychiatrique de Bavilliers. Le 15 juin à 1h du matin, la famille est informée du décès de Rabah, la **mort** a été constatée à 23h10 le 14 juin. **Que s'est-il passé** pendant ce laps de temps ? Que Rabah ait pu être agité, sans doute, puisqu'il refusait son incarcération dans les locaux de la gendarmerie alors que tout porte à croire que son interpellation résulte d'une dénonciation de son comportement impliquant une agitation-agressivité verbale sans conséquences.

A deux reprises, avant et après l'autopsie, **la famille s'est vu refuser la demande de voir le corps du défunt**, ce qui laisse planer des doutes sur les **circonstances de sa mort**. Le 4 juillet, à Delle, une marche silencieuse a été organisée en hommage à Rabah, à l'initiative de son frère Hacene et de ses amis. **Plainte a été déposée** contre X pour homicide involontaire par la famille. **Il a fallu 3 mois pour que le rapport d'autopsie soit envoyé à l'avocat** : celui-ci a pourtant été réalisé le 1^{er} juillet, le procureur en a été saisi le jour même ou le lendemain. Malgré les demandes répétées de l'avocat, ce document n'a lui été transmis que le 30 septembre, à la veille de la manifestation de protestation devant le tribunal de Belfort.

Selon les déclarations de l'avocat qui a eu connaissance de ses résultats, cette autopsie fait apparaître que **Rabah n'est pas décédé de mort naturelle** :

* des violences ont été commises à son encontre, contrairement aux mesures à prendre pour maîtriser une personne quand bien même celle-ci serait des plus agitées : coups et hématomes à la tête, plaies au visage, poignets abîmés, hématomes dans le dos, ecchymoses aux épaules, injection à trois reprises de plusieurs doses de sédatifs ;

* Rabah est mort sur le ventre, les mains attachées dans le dos, vraisemblablement étouffé par des gendarmes qui s'étaient assis sur lui.

Malgré le contenu du rapport d'autopsie, le procureur refuse de prendre acte des violences commises sur Rabah avant son décès et ne veut pas poursuivre. Manifestement, il ne veut pas mettre en cause la gendarmerie

et/ou le corps médical.

Ce sont là des gens apparaissant comme plus honorables que Rabah ! Il s'agit, en l'espèce, d'un **comportement discriminatoire**. S'il avait été question du décès d'un « fils de famille », aurait-il agi ainsi ? **L'égalité devant la Justice n'existe pas pour certains**, et en l'occurrence, **pas pour les populations issues de l'immigration !**

Pour que la lumière soit faite, un Comité Vérité et Justice s'est créé à Delle. Nous restons mobilisés. L'avocat de la famille va lancer la procédure de saisine d'un juge d'instruction et déposer plainte contre X pour coups et blessures ayant entraîné la mort. Les responsabilités de ces faits doivent être établies et les faits eux-mêmes éclaircis. Nous ne savons toujours pas où est mort Rabah Bouadma : était-il en garde à vue, a-t-il été pris en charge par un médecin ? Autant de questions, parmi d'autres, qui restent sans réponse.

La vie d'un homme, quelles que soient son origine ethnique, la couleur de sa peau, sa classe sociale, mérite l'égalité de traitement de la part des institutions de la République et la même considération que celle de tous les autres hommes.

Tout près de Delle, à Valentigney (25), **le jeudi 12 novembre, que s'est-il passé dans le fourgon** où quatre fonctionnaires de police ont fait monter **Mohamed Boukrourou**, 41 ans, marié, père de deux filles, habitant le quartier des Buis ? Le pharmacien, qui le connaît de longue date, a déclaré que Mohamed s'en est pris à lui, lui reprochant de lui délivrer des génériques à la place des médicaments prescrits. Il a appelé la police. Des témoins déclarent avoir vu les policiers frapper Mohamed.

Ils étaient quatre sur lui. Le fourgon bougeait dans tous les sens. Quand cela s'est calmé, **Mohamed était mort**. La procureure de la République de Montbéliard a chargé le service régional de police judiciaire d'enquêter sur cette mort suspecte, l'autopsie pratiquée très rapidement a révélé que la victime est décédée « des suites de la conjonction de deux facteurs : une altération vasculaire et cardiaque et un stress important ».

Les cas de Rabah et de Mohamed ne sont pas les seuls dans notre pays qui se targuent d'être celui des Droits de l'Homme. Le comité Vérité et Justice est en lien avec les organisations qui, au niveau national, dénoncent les violences policières et les menées racistes et notamment :

le Forum Social des Quartiers Populaires qui met en place une Fondation

<http://www.fsqp.org>

le Mouvement des Indigènes de la République

<http://www.indigenes-republique.fr>

l'Observatoire des libertés publiques de Maurice Rajsfus

<http://quefaitlapolice.samizdat.net>

Pour soutenir les actions locales, vous pouvez adhérer au Comité Vérité et Justice de Delle (5 € ou plus) ou encore envoyer de l'argent pour payer l'avocat des familles en difficultés, en libellant un chèque à **Comité Vérité et Justice** et l'envoyer à Odile Mangeot 43J rue Jean Jaurès 70200 Lure.

Les Amis de l'Emancipation Sociale

"Pas à la hauteur des normes du droit international"

Dans le "Canard Enchaîné" du 9 décembre 2009 on signale qu'un ouvrage de Serge Portelli ("**Le sarkozysme sans Sarkozy**", paru chez Grasset; 263 p. 18 euros), cite des extraits du dernier rapport d'Amnesty International :

"Les policiers bénéficient couramment en France d'une impunité de fait". Et pour cause, dans notre beau pays les méthodes pour enquêter sur leurs abus ne sont pas, comme le dit le rapport d'Amnesty, "à la hauteur des normes du droit international". Et si un citoyen assiste à une bavure, il a intérêt à regarder ailleurs, sous peine d'être embarqué pour "outrages et rébellion", ou alors les victimes préfèrent ne pas porter plainte "devant la lenteur et l'inefficacité patente des organes d'enquête, de poursuites ou de jugements".

Dans le même article, on rappelle l'existence d'une Commission de déontologie qui publie ses enquêtes et avis au "JO" sur les abus impunis. Et hop, la voilà bientôt supprimée, précise le Canard, avec une ironie pleine d'amertume...

La taxe carbone

Repères et contre-feux

Sarkozy a dit...

Début septembre 2009, N. Sarkozy a annoncé, avec force mise en scène médiatique, avoir «arbitré» et statué sur la taxe carbone.

Pour cause d'«urgence climatique», il a «décidé» que cette taxe d'un prix «calculé sur le prix moyen du marché depuis 2008» serait au départ de 17 euros hors taxe¹ la tonne d'équivalent carbone, prix dont la majoration annuelle est à ce jour encore floue. Par souci d'équité, des compensations seront octroyées de façon forfaitaire à tous les ménages, des «chèques verts» d'un montant annuel de 110 à 140 euros en fonction de la situation de chaque foyer fiscal, selon le modèle de l'ADEME². Les PME seront aussi assujetties à cette taxe, mais les compensations consisteront en aides au financement pour des installations économes en CO₂³, en plus des réductions de prélèvements dont on parlera plus loin. Les secteurs les plus vulnérables (agriculture, pêche, transports...) auront des aménagements : «pour lesquels les conditions d'acceptabilité devront être trouvées⁴».



Les grosses entreprises, les plus gros pollueurs, «par ailleurs soumises à des contraintes de compétitivité internationales très fortes⁵» ne sont pas assujetties à cette taxe, puisqu'elles sont déjà «soumises au régime des quotas», qu'elles achètent et vendent sur les marchés ad hoc, en conformité avec le Protocole de Kyoto.

L'objectif affiché est de s'appuyer sur ce «signal-prix» pour «aiguillonner» (pour reprendre le terme du Rapport Rocard) les acteurs économiques vers des changements de comportements, afin que la France tienne les engagements

dits «du facteur 4» (diviser par 4 les émissions de CO₂ par rapport à celles de 1990 d'ici 2050). Il s'agit, ni plus ni moins, de «sauver la planète» !

Les bonnes questions : les questions imposables

En premier lieu, notons l'élégance du président de la république qui ne s'embarrasse pas de procédures «démocratiques». C'est lui qui arbitre et décide, il le clame haut et fort. En un coup de pied, il renvoie députés et sénateurs à leur rôle réel, celui de pots de fleurs cachemirés, sans autre pouvoir que d'opiner du chef aux ordonnances de l'Élysée.

Ce qui peut mettre la puce à l'oreille, c'est le consensus affiché par tous les experts et politiciens sur le principe de cette taxe. C'est par elle que la planète sera sauvée. Il n'y a pas à revenir dessus. D'autant que c'est urgent. Le débat autorisé cadre quelques points de détails⁶: le prix de départ (le rapport Rocard qui est la base officielle de réflexion sur cette mesure fiscale, le proposait à «45 euros, dans l'idéal»). Pour beaucoup, à 17 euros, le «signal-prix» est insuffisant. Le débat autorisé porte aussi sur le calcul des compensations: «mais alors, si les ménages (et les PME) reçoivent autant qu'ils déboursent en taxe, à quoi va servir cette opération blanche ?». Il porte enfin sur la taxation ou non de l'électricité, à 80% d'origine nucléaire en France. Reste que le consensus sur le principe de la taxe carbone provoque chez tout esprit un peu critique une attitude de scepticisme. Comment des groupes sociaux aux intérêts antagonistes peuvent-ils être ainsi d'accord ?

Il faut alors se poser quelques bonnes questions.

Qui sont les responsables de cette pollution ? Depuis quand les émissions de CO₂ sont-elles supérieures à ce que la biosphère peut réguler ?

Les rapports du GIEC (groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat) font remonter le début de ce mécanisme d'accumulation de gaz à effet de serre (GES) au début de l'ère industrielle.

En ce qui concerne les responsables, les journaux nous parlent de responsabilités de tout un chacun. Si on n'est pas loin de la culpabilité, on est en plein dans la culpabilisation.

On nous dit en effet que 51% des émissions «diffuses⁷» sont le fait des «ménages», 49% celui des entreprises.

Alors, évidemment, si les ménages polluent plus que les entreprises...

Mais décortiquons les chiffres publiés dans le rapport Rocard:

- les gros pollueurs, ceux qui boursicotent sur les quotas de CO₂, polluent à 30%.

- les ménages et les PME polluent à 70%.

- à l'intérieur de ces 70%, les ménages polluent à 51%

- les PME à 49%.

Donc, selon les chiffres officiels,

- les entreprises polluent à : 30% + (49% de 70%) = 64%.

- les ménages ne polluent plus qu'à: (51% de 70%) = 36%.

Les proportions sont alors complètement renversées ! L'origine du réchauffement climatique n'est pas d'origine «anthropique», comme l'affirme le rapport Rocard dans sa conclusion, il est d'origine industriel, économique, capitaliste. Et bien des sociétés périphériques polluent beaucoup moins que les sociétés industrialisées (voir la carte en annexe).

Cette distorsion dans les présentations des faits empêchent les gens de comprendre les réels mécanismes.

Autre bonne question à se poser : les «ménages» sont-ils responsables des choix politiques qui ont été fait depuis des décennies et qui ont provoqué ces dégradations environnementales ?

Qui a poussé à l'achat de voitures particulières en négligeant la filière des transports en commun, favorisé le diesel, obligé les «ménages modestes» à s'éloigner des centres-villes et des lieux de travail du fait des prix du foncier et de l'immobilier, etc. ? Sans parler des choix politiques de la Commission européenne, pilotée par les lobbies industriels (ERT entre autres), qui ont mis en place une agriculture intensive hyper productiviste ou qui favorise le transport routier, au détriment du rail et du fluvial: 400 milliards d'euros auront été dépensés entre 1996 et 2010 pour construire 12 000 km d'autoroutes !

Exonérer ces vrais décideurs et les gros industriels et taxer les vieilles voitures polluantes est une imposture. De fait, les classes populaires vont payer pour un modèle de développement qu'ils n'ont pas choisi et dont ils ne bénéficient même pas !

D'autant plus que les experts du rapport Rocard expliquent froidement que les ménages modestes seront ceux qui souffriront le plus de cette mesure, étant donné leur peu de marge de manœuvre. « On peut aussi penser que les substitutions seront plus difficiles pour les ménages dont les consommations d'énergies fossiles sont fortement contraintes du fait de leur faible capacité d'investissement.⁸⁾ »

Troisième question à se poser : qu'est-ce donc que ce système des quotas « infligés » aux grosses industries depuis 2005, et dont on ne nous dit rien ?

Les grosses entreprises bénéficient d'un régime à part. Pour plusieurs raisons. D'abord, ce sont eux qui fournissent les données et les rapports aux différentes sous-commissions et administrations en charge du dossier. Les économistes prennent en compte, dans leurs modélisations, ce qu'en langage pudique ils nomment une « asymétrie dans la distribution de l'information ». En clair, ils prennent en compte que leurs modèles reposent sur des mensonges, des trucages, des tricheries et des fraudes des multinationales ! L'autre raison à ce régime de faveur, ce n'est pas que « nos entreprises » doivent faire face à une concurrence internationale terrible, mais que ces mêmes entreprises font pression sur les politiques en menaçant de délocaliser dans les pays moins regardant écologiquement. Ce qu'en termes toujours métaphoriques, les experts appellent les risques de « fuite de carbone » ! Ce qui explique que les règlements de limitation d'émissions de CO₂, les écotaxes ne leur soient pas applicables: trop coûteuses à mettre en place et totalement inefficaces (sans contrôles ni sanctions véritables). Tandis que ces instruments économiques peuvent bien être appliqués à une population captive qui ne risque pas de se délocaliser: les ménages, les administrations et les PME. Enfin, l'asymétrie du pouvoir s'exprime dans un traitement différencié: l'outil économique est appliqué aux émissions des multinationales, tandis

qu'il sera appliqué aux achats de consommation de leurs salariés.

Aurélien Bernier⁹⁾ nous explique clairement en quoi consiste ce système. C'est un vaste jeu de Monopoly, mis en place par le Protocole de Kyoto, ratifié en 1997 par quelques pays, et réellement mis en œuvre en 2005 après la signature de la Russie.

Les pays industrialisés et les pays en transition (ceux de l'annexe I du dit Protocole) ont été amenés à quantifier leurs prévisions de réduction d'émission de CO₂ d'ici 2012¹⁰⁾. Les pays en voie de développement (y compris la Chine¹¹⁾, l'Inde et le Brésil) ne sont pas tenus de s'engager sur des quantités précises.

Chaque pays de l'annexe I soumet un Plan National d'Allocation des Quotas, dans lequel il définit la quantité de quotas qu'il entend allouer et explique comment il va les distribuer aux industriels les plus polluants (12 000 sites en Europe, 1124 en France). A la fin de chaque période, les exploitants¹²⁾ doivent restituer autant de quotas que de CO₂ émis.

Comme dans le Monopoly, les joueurs ont reçus, gratuitement, en début de partie les quotas, ou droits à polluer, selon la quantité qu'ils avaient eux-mêmes demandée. Cette distribution a été si généreuse que le marché européen, ouvert en 2005, s'est effondré en 2006. Il y eut tellement de quotas en surplus mis sur le marché que le cours est passé de 30 euros la tonne de CO₂ en avril, à 0,2 euros en décembre¹³⁾ !

Comme dans le Monopoly, les joueurs peuvent acquérir des droits à polluer (des quotas) et en revendre sur les marchés européen et international: spéculer pour dire vrai sur la pollution. Mais ils peuvent aussi en récupérer de quatre autres manières:

- **Par les MOC (Mises en Œuvre Conjointe).** Cela se passe entre pays de l'annexe I. Un pays (La France, par exemple) développe un projet « propre » dans un autre pays (l'Ukraine, par exemple). Ces pays de l'Europe de l'Est ont des industries vétustes, qui demandent peu d'investissement pour être moins émettrices de CO₂. Il y a alors un transfert de quotas qui sont retirés à l'Ukraine, pour bénéficier à l'entreprise qui a investi.

- **Par les MDP (Mécanisme de Développement Propre).** Cela se passe entre pays de l'annexe I et les pays en développement. C'est beaucoup plus intéressant encore, puisque ces derniers n'étant pas soumis aux quotas, quand une entreprise (française dans notre exemple) investit dans un projet « propre » en Chine, il n'y a pas transfert de quotas, mais création de quotas,

ce qui augmente le volume mondial de droits à polluer. Quand on sait qu'une tonne de CO₂ « évitée » coûte 80 euros en Europe contre 3 euros en Chine, et que le quota correspondant se revend à 15 euros la tonne sur le marché en ce moment, on imagine les bénéfices. Bien évidemment, même si la générosité est de mise, les pays en développement ne sont pas forcément bénéficiaires, du fait



des droits de propriété qui empêchent le transfert des brevets et aussi parce que les pays sont ciblés en fonction des quotas qu'ils peuvent rapporter. Ainsi les pays africains, les plus touchés par le désastre climatique, ne bénéficient pas de ces MDP, ils consomment peu et polluent si peu...

Cela ouvre de fabuleux gisements de nouveaux marchés pour les entreprises des pays industrialisés.

C'est l'ONU, par le truchement d'un Bureau de Validation qui est chargé de filtrer les projets. Ce bureau a peu de moyens et base ses jugements sur les informations fournies par les industriels eux-mêmes...

- **Par les Certificats d'Economie d'Energie.** Ce système interne à la France est hors Protocole. L'Etat fixe des objectifs d'économies d'énergie à chaque filière. Chaque action « propre » validée reçoit des certificats, valorisables sur le marché. Par exemple, une grande surface peut recevoir des certificats après une promotion pour des lampes à basse consommation.

En France, c'est la Caisse des Dépôts qui organisent le marché des quotas et tient le registre des certificats¹⁴⁾.

Un nouveau jeu spéculatif va être négocié au Sommet de Copenhague, ce sont:

- **les REDD (Réduction d'Emission provenant de la Déforestation et de la Dégradation des forêts)** mis en place dans les pays en développement.

TAXE CARBONE DANS LES ENTREPRISES...



Il s'agit de faire entrer dans le marché du carbone ces « puits de carbone » (les forêts captent le carbone, on estime que leur destruction est « responsable de 20% de l'émission de CO₂ »). Pour chaque hectare « épargné » (non détruit) les pays se verront attribués un crédit carbone, monnaie que pourront acheter les entreprises et qui sera échangeable sur les marchés de carbone déjà existants.

Le principe, remarquable par le fait qu'est ainsi créée *ex nihilo* une monnaie spéculative, est admis par tous les participants. Comme pour la taxe carbone, les divergences portent sur le fonctionnement de ce mécanisme: recueil d'informations fiables, choix des critères de calculs, mode de financement du fonds qui servira à indemniser les pays, moyens de contrôle¹⁵, etc. Des broutilles par rapport à la création de ce nouveau mécanisme d'enrichissement des entreprises internationales. Ces mécanismes REDD serviront de transfert de quotas de carbone des pays pauvres vers les pays riches. Les vrais responsables des émissions de CO₂ ne seront évidemment pas mis en cause.

On a compris que le but du jeu n'était pas de diminuer le volume de CO₂ émis, mais d'augmenter ses quotas afin de pouvoir polluer autant ou plus, compétitivité oblige. On estime que la moitié de la réduction des émissions de CO₂ envisagée à Copenhague pour la période après 2012 viendrait de ces crédits carbonés créés de toutes pièces (MDP et REDD). D'autant que l'effet de serre étant un effet planétaire, il est « logique » de globaliser le volume des gaz émis, le CO₂ que les pauvres (pays ou « ménages¹⁶ ») n'émettront pas, les puissants pourront l'émettre. Le « sauvetage de la planète » qu'ils contribuent à détruire n'est pas leur problème !

Non seulement les quotas sont des permis de polluer qui dédouanent les pollueurs, mais ce système de quotas officialise le droit de propriété sur l'environnement pour les pollueurs.

Et quand on lit que les entreprises craignent d'être taxées deux fois¹⁷ (caractérisé cyniquement de « double peine » dans le rapport Rocard), on prend alors la mesure de la mystification politique et médiatique.

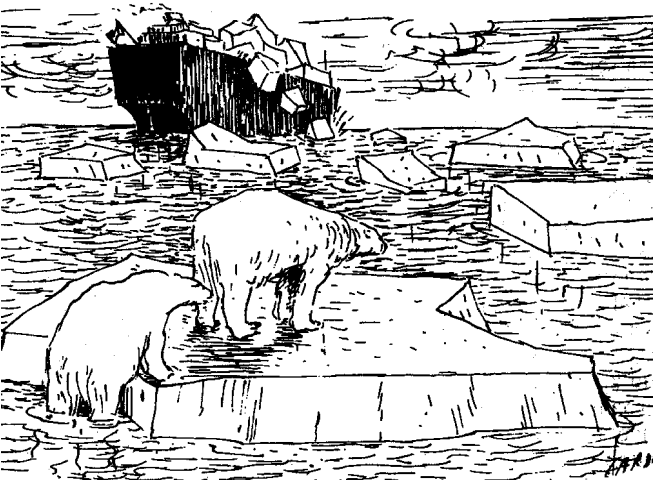
Chomsky a raison, il faut se coltiner avec les textes à destination des décideurs, et ne pas se contenter des quelques analyses « critiques » à destination de « la grosse bête ». Si on en a le temps et les moyens, bien sûr. La lecture du rapport Rocard est édifiante à plus d'un

titre. Le langage, s'il est euphémisé et agrémenté de mot en novlangue, a le mérite de dire les choses.

Le rapport Rocard

Dès les premières pages, les lecteurs sont avertis : « *La division par quatre de nos émissions dans les quarante ans qui viennent sera trop coûteuse si elle n'est*

GRÂCE À LA TAXE CARBONE, BIENTÔT UNE BANQUISE EN POLYSTYRÈNE...



pas aussi optimisée que possible.» En quoi va donc consister cette optimisation ?

Déjà dans l'exonération des grosses entreprises qui, comme on vient de le voir, ont reçu de somptueux cadeaux de la part des Etats, sous couvert du Protocole de Kyoto. Elles ont à se battre face à la concurrence internationale, il faut les aider. D'ailleurs, L. Parisot, présidente du Medef, est montée au créneau pour refuser « tout nouveau fardeau » pour les entreprises. « Aucune entreprise ne doit être perdante », a-t-elle averti, il faut qu'au final « toutes les entreprises paient moins » qu'aujourd'hui. Et elle a le culot d'ajouter que ce serait « suicidaire » d'alourdir la fiscalité des entreprises. Quand on sait que de nombreux salariés se suicident sur leur lieu de travail, retournant contre eux la violence que leurs patrons leur font subir...

Parisot fait semblant de s'inquiéter. Les experts du rapport Rocard (parmi lesquels on compte un membre du Medef) sont bien d'accord avec elle. « ... sachant que la fiscalité française se caractérise par son poids élevé sur le capital, ce qui nuit à son attractivité¹⁸. »

« **La meilleure utilisation de cette recette serait idéalement de l'affecter à la réduction des prélèvements sur le capital et le travail les plus pénalisants pour l'activité économique.** [...] L'ordre de grandeur est un accroissement de PIB de 0,5 point pour une recette calculée de 9 milliards d'euros¹⁹ » N'est-ce pas, en langage clair, utiliser cette taxe pour augmenter les profits ?

Et comble de cynisme ? de double

langage ? de double pensée ? La phrase suivante ajoute : « *Cependant, il faut d'abord assurer l'acceptabilité du dispositif [...] en rendant lisible que son seul objet est l'orientation des comportements d'émissions de CO₂.* » En clair, on va prendre dans la poche des « ménages » de l'argent, de façon injuste, c'est reconnu dans le rapport, pour que les entreprises paient moins. Rappelons avec Aurélien Bernier que « *malgré le « chèque vert » censé redistribuer une partie de l'argent aux foyers modestes, les entreprises répercuteront intégralement la hausse du coût de l'énergie sur les prix, comme elles l'ont toujours fait. [...] Donc, le pauvre paiera.*²⁰ »

Et quelle est la présentation qu'en font les journaux de référence, graphique de l'ADEME à l'appui ? « *Les ménages ruraux les plus pauvres pourraient « gagner » 9 euros et les ménages urbains les plus riches devoir déboursier 89 euros supplémentaires.* » (Le Monde du 11 septembre 2009²¹)

Et ils osent encore nous faire le coup des miettes qui tombent de la table : « *Les réductions de charges payées par les entreprises peuvent bénéficier aux ménages, grâce à l'amélioration de la compétitivité économique générée.*²² »

Les cadeaux qu'attendent les patrons, c'est non seulement la réforme de la taxe professionnelle, qui est déjà acquise, mais aussi celle des cotisations sociales patronales (« *appelé salaire différé par les syndicats* », précise avec condescendance le Rapport Rocard, dont le seul membre syndical était de la CFDT). La taxe carbone est une refonte du système fiscal accentuant la ponction du capital sur le travail, mise en œuvre par l'État. Reste à savoir qui va boucher le trou de la Sécu ? Les malades trop dispendieux, bien sûr.

Et le rôle du pouvoir et des médias est de faire accepter ce dispositif, qui n'est qu'un début, au nom des menaces écologiques qui s'accumulent à l'horizon. Car, pour l'heure, la principale préoccupation des experts, c'est « *l'acceptabilité* ». Le mot est à toutes les pages du rapport. « *Les conditions d'acceptabilité pour les ménages* » fait d'ailleurs l'objet d'un sous chapitre.

La phase d'acceptabilité nécessite des aménagements, elle ne peut être parfaite. « *La solution idéale, économiquement, qui consisterait à privilégier l'utilisation de cette recette pour baisser les prélèvements les plus pénalisants pour la croissance économique ne peut être appliquée totalement lors de la première étape*²³ ». Et plus loin, le rapport suggère de « *bien traiter les contraintes d'acceptabilité et de pouvoir d'achat des ménages, notamment pour la première étape*²⁴ », mais en limitant les redistributions à ce qui est strictement nécessaire à l'acceptabilité du dispositif (p. 4).

Opération «Avenir Radieux»

Deux instruments sont donc mis en place: les marchés des quotas mis aux enchères qui restent à améliorer certes, et l'écofiscalité incitatrice qu'il s'agit de développer. Même si les experts ont quelques divergences sur tel ou tel dispositif, aucun n'est remis en cause.

Une fois l'acceptabilité de la «grosse bête» bien établie, l'allocation forfaitaire, ce chèque vert, est amené à disparaître, pour que le produit de cette taxe ne retourne pas dans les poches d'où il est sorti. Si «*les recettes de la CCE (Contribution Climat Energie) mobilisées pour verser l'allocation ne sont pas utilisées pour réduire des prélèvements qui pénalisent l'activité et l'emploi. On se prive ainsi d'une partie du «double dividende»²⁵*».

C'est même le titre d'un sous-chapitre du rapport : «*L'ambition du recyclage n'est pas seulement de rendre la CCE acceptable, mais aussi de dégager un double dividende*». Voilà le réel motif de la taxe carbone !

«*Le «verdissement» de notre fiscalité serait favorable à l'environnement (le premier dividende) et à la croissance (le second dividende)*²⁶. »

Et cette taxe n'est qu'une première étape dans une réforme fiscale de grande ampleur. «*Il s'agit d'une réforme considérable qui porte en germe une refonte de tout notre système fiscal*²⁷». L'objectif étant, à moyen terme, que «*l'impôt pèse plus sur la pollution et moins sur les facteurs de production et de croissance*²⁸». Comprenez que l'impôt pèse plus sur le travail que sur le capital. Quelques pistes sont lancées: élargissement de la taxe aux autres GES, à l'électricité, taxe kilométrique «*pour orienter efficacement la mobilité et les choix de localisation*». Les anglais étudient une carte carbone, qui sera vendue aux consommateurs et débitée à chaque achat d'énergie.

Il est probable que cette taxe connaisse la même destinée que la T.G.A.P. (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) créée en 1999, qui devait mettre en œuvre le principe «Pollueur-Payeur» et qui a finalement été affectée à la Sécurité Sociale. Son montant sert à compenser les pertes de recettes sur les bas salaires liées à l'application de la réduction du travail à 35 heures.²⁹ On comprend mieux alors que le rapport Rocard avertisse dès l'avant propos : «*Nos finances publiques sont mises à mal par la crise, ainsi que par le choc des retraites*», et la petite note non développée page 52 «*Sauf à imaginer que la Contribution Climat Energie soit affectée pour partie au financement de la protection sociale*». C'est peut-être la raison pour laquelle Laurence Parisot reprend son leitmotiv de réforme durable des retraites,

édifiée en «*priorité absolue*», dans son discours d'ouverture de l'Université d'Été du MEDEF, le 02 septembre 2009.

La taxe carbone s'inscrit dans un projet plus vaste de «recyclage des recettes», passant du travail au capital, toujours dans l'état d'esprit de profiter de cet état d'urgence climatique pour porter l'avantage au plus loin. Cela est dit clairement. «*L'effet le plus élevé sur le PIB serait obtenu lorsque le redéploiement de 0,5% du PIB est utilisé pour réduire les prélèvements qui pèsent sur l'appareil de production (cotisations sociales employeurs, taxe professionnelle, impôt sur les sociétés, rémanence de TVA)*³⁰. »

Tout cet arsenal se met en place dans la **perspective du Sommet de Copenhague** qui aura à définir les objectifs de réduction d'émissions de GES à partir de 2012 (Kyoto s'était intéressé à la période 2008/2012). Malgré les beaux discours lénifiants, tous ces dirigeants se renvoient la balle: c'est aux autres de s'engager à polluer moins. Mais nous l'avons vu, le système est bien rôdé. Ils s'entendent tous pour que les entreprises tirent le maximum de bénéfices durant cette nouvelle période. Il n'y a rien à en attendre de bon en ce qui concerne les luttes anti-pollution ou anti-misère. Si les «ménages» se serrent la ceinture, et polluent moins parce qu'ils n'ont plus l'argent qui leur permettrait de le faire, c'est autant de quotas de carbone mis au crédit du volume mondial de carbone que les entreprises pourront utiliser pour moins dépolluer.

«*Rappelons qu'en 2050 les émissions totales de gaz à effet de serre du pays ne doivent pas être plus élevées que les seules émissions du secteur industriel en 1990*³¹. »

Ils ne nous «trahissent» pas. Ils font leur boulot de contrôle social !

Nous ne vous présentons pas une revue de presse exhaustive des réactions et commentaires des différents leaders dits d'opposition. Sous couvert de critiques, ils collaborent de fait à la mise en place de cette acceptabilité qui fait tant problème aux experts. Citons deux petites phrases pour donner l'ambiance. Si Martine Aubry regrette que la CCE, «*cette belle idée*» soit «*gâchée par la cacophonie gouvernementale*», Cécile Duflo pour les Verts tout comme Cohn-Bendit, parle de fumisterie parce que le prix de départ serait trop faible. Ce à quoi Sarkozy répond que l'important est déjà

d'instaurer cette taxe carbone.

Quant au PCF et au NPA, leurs communiqués affichent un langage plus radical «*un impôt inefficace pour l'environnement et injuste pour les familles*» pour le PCF, «*négligé écologiquement et socialement*» pour le NPA. Mais on attend toujours la concrétisation de leurs paroles: l'organisation d'une mobilisation efficace contre ce cheval de Troie que représente la taxe carbone et non des prises de position démagogiques, en vue des prochaines élections régionales.

De fait, il nous faut prendre nos affaires en main

Comment ? Déjà, on l'a compris: c'est le système capitaliste dans ses fondements qui est responsable de cette situation désastreuse. Les «dommages collatéraux» sur les êtres humains et sur la «nature» ne font pas partie des préoccupations des capitalistes (qui sont de trouver les moyens de reproduire et d'élargir leur capital). Et ce n'est pas par des mesures techniques ou économiques que l'on s'en sortira. Il ne s'agit donc pas de s'épuiser dans des «débats autorisés» qui ne changeront rien dans le fond. Savoir s'il faut ou non augmenter le prix de la taxe, s'il faut ou non y inclure l'électricité (à 80% nucléaire en France), s'il faut ou non des lois protectionnistes aux frontières, ce n'est pas notre problème.

Notre problème, c'est que les «consommateurs» vont, au final, payer toute la taxe, soit directement, soit répercutée sur le prix de tous les produits. Ce sont les classes populaires qui vont payer la suppression de tous les prélèvements «pénalisants» pour les entreprises. Notre problème est de contrer en premier lieu cette fabrique du consentement, basé sur la peur d'une apocalypse climatique, la culpabilisation et la responsabilisation individuelle.

Il faut se convaincre, avant tout, que



nous ne sommes pas condamnés à vivre dans le système capitaliste, il y a d'autres solutions économiques et politiques. Il faut se convaincre que l'Etat n'est pas un arbitre bienveillant qui protège les petits contre la loi de la jungle. Il faut ensuite se convaincre que nous pouvons, collectivement, refuser cette situation. Le rapport Rocard le dit: il faut dans une première phase assurer l'acceptabilité, quitte à faire des concessions. S'ils n'y arrivent pas, ils ne pourront pas mettre en place une réforme plus drastique³².

Ce n'est pas la « planète » la première victime de ce système capitaliste, mais bien nous-mêmes. Il n'y a pas que la taxe carbone qui nous tombe sur le dos cet automne, ni la menace sur notre protection sociale déjà bien mise à mal. Le pouvoir, sûr de sa force et de l'aide des syndicats et partis « de gauche », lance des attaques tous azimuts, pressé par un patronat jubilatoire qui affiche un mécontentement et une inquiétude de façade. Il est indispensable de renverser ce rapport de force. Les syndicats et partis « de gauche » ont prouvé dans le passé, et tout récemment encore, qu'ils feront tout pour que nous ne puissions nous émanciper.

Eh bien ! Faisons-le sans eux³³ !

Marc Lefebvre et Isabelle Mely
septembre 2009

- 1) Le montant de la taxe est ajouté au prix hors taxe, ce qui permet à l'Etat d'encaisser 19,6 % de T.V.A.
- 2) Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.
- 3) On passe alors du principe pollueur-payeur au principe pollueur-payé.
- 4) Rapport Rocard p. 58. Dernièrement, la FNSEA aurait obtenu pour les agriculteurs une compensation de 16 euros la tonne de CO2.
- 5) Rapport Rocard p. 64.
- 6) On peut fournir à tout lecteur intéressé un article d'Hervé Kempf présentant le cadre autorisé de discussions.
- 7) C'est-à-dire les émissions soumises à la taxe carbone, non "industrielles" (relevant, elles, du dispositif des quotas) et non susceptibles de représenter une menace de "fuite de carbone", comprenez de délocalisation...
- 8) Rapport Rocard, p. 44.
- 9) Le climat, otage de la finance, Mille et une nuits, 2008.
- 10) Le sommet de Copenhague en décembre 2009 doit définir les prévisions pour l'après 2012.
- 11) Il faut préciser que si la Chine a récemment gagné la première place mondiale parmi les pays les plus polluants (devant les USA), 60% des exportations américaines venant de Chine sont produits par des entreprises

américaines délocalisées. Les pays en développement qui polluent de plus en plus produisent essentiellement pour l'exportation.

12) Notez qu'ils ne sont plus exploités...

13) On comprend pourquoi les 17 euros annoncés de taxe carbone sont basés sur le cours moyen du marché depuis 2008 et non depuis 2006.

14) Le nouveau président de Greenpeace, Robert Lion, a été à la tête de la Caisse des Dépôts...

15) Déjà, le Guyana a monté pour l'occasion un vaste projet de déforestation de son territoire auquel il renoncera moyennant ces crédits REDD qui pourraient s'élever à la moitié de son PIB. L'Equateur, de son côté, entend monnayer au prix fort la non-exploitation du pétrole gisant sous ses parcs nationaux! (voir POLITIS, hors série n° 51, octobre-novembre 2009, p. 20).

140 MILLIARDS DE BONUS POUR LES BANQUIERS DE WALL STREET



16) Cadbury envisage de faire payer à ses consommateurs de chocolat sa participation au sauvetage de la planète: les plantations de cacaoyers représentent des puits de carbone non négligeables : une taxe REDD sur les biens de consommation n'est pas à exclure.

17) Voir un article du Monde du 12 sept 2009.

18) Rapport Rocard p. 64.

19) Rapport Rocard, p. 62. Ce chiffre est calculé sur la base de 32 euros la tonne de CO2. Avec une taxe à 17 euros la tonne les analyses prévoient une recette de 4,3 milliards d'euros dont 2,7 milliards pour les ménages, et dix fois moins (270 millions) pour les industries. Le reste étant à la charge du transport (pour environ un milliard d'euros), des administrations et du tertiaire. Rappelons, en passant, que la réduction de la taxe professionnelle est, à ce jour, estimée à 9 milliards d'euros...

20) Aurélien Bernier, Refusons l'écologie anti-sociale, Le Sarkophage, septembre 2009.

21) Voir un graphique paru dans les Echos, du 11-12 septembre 2009.

22) Rapport Rocard, p. 63.

23) Rapport Rocard, p. 56.

24) Rapport Rocard, p. 63.

25) Rapport Rocard, p. 80. Le double dividende est une théorie rencontrée en économie environnementale, qui prévoit deux avantages induits par les taxes environnementales. Un gain lié à l'amélioration de l'environnement et un autre lié à la substitution des écotaxes aux prélèvements existants et économiquement coûteux, assis sur le travail, ce qui diminuerait le coût du travail et favoriserait l'emploi. Cette théorie, sur laquelle repose le Rapport Rocard, est loin de faire l'unanimité parmi les économistes. (Voir Economie de l'Environnement, p. 92, Annie Vallée, Point Seuil, 2002)

26) Rapport Rocard p. 53.

27) Avant-propos du rapport Rocard.

28) Rapport Rocard, p. 5.

29) Annie Vallée, p. 192.

30) Rapport Rocard, p. 47.

31) Rapport Rocard, p. 17.

32) **Une bonne gouvernance**

Asseoir cette crédibilité sur une durée aussi longue, pour un type d'instrument radicalement nouveau dans notre système fiscal, constitue un véritable défi. Le relever nécessite de mettre en place une gouvernance appropriée, en s'inspirant de ce qui a pu être fait à l'étranger, et en France pour la réforme des lois de finances ou encore pour la constitution de Fonds de réserve pour les retraites.

La première étape ne peut être parfaite. Elle sera par ailleurs contrainte par les problèmes d'acceptabilité du dispositif. Il importe donc que celle-ci le crée, sans introduire d'éléments nuisibles à sa compréhension ou obérant son évolution ultérieure. (Rapport Rocard, p. 65)

**Conclusion du Président (M. Rocard):
les clefs de l'acceptabilité**

C'est une partie immense qui s'engage. Elle doit être gagnée et elle peut l'être, mais l'accompagnement approuvé de l'opinion lui est absolument indispensable tout le long du processus. L'importance de ces conditions d'acceptabilité ne saurait être sous-estimée. (Rapport Rocard, p. 70)

33) La première phase de cette auto-organisation, qui est la condition de notre propre émancipation, est de s'informer et de partager les informations sur les attaques incessantes dont nous sommes la cible. Qui est le véritable ennemi ? quelles sont ses armes ? ses objectifs ? ses stratégies pour imposer le consentement ? Collectivement, il nous faudra alors établir notre propre ligne de défense. Avant de passer à l'offensive !

Anti-nucléaire : retour sur Colmar

Le temps des démesures

Pourquoi, dira-t-on, revenir si tardivement sur une manifestation qui a déjà provoqué maints commentaires, suite aux mesures du préfet du Haut-Rhin et du maire UMP de Colmar qui ont provoqué la paralysie du centre de la ville y compris pour les riverains, et aux décisions qui ont imposé la présence de plusieurs milliers d'agents de la force publique (1 pour 3 contestataires) ?

Il y a belle lurette en effet que les media, déjà discrets, voire tendancieux pour certains lors de la description du déroulement de la journée, ont oublié cette dernière. Il est pourtant utile de revenir sur le "climat" qui a entouré cette grande manifestation qui se voulait et s'annonçait pacifique. Ne serait-ce que pour souligner les dérives sécuritaires ainsi que l'obsession du contrôle et de la répression, qui habite les « autorités ».

Des « autorités » qui avaient chargé un membre du gouvernement de superviser les opérations à Colmar, en état de siège ce 3 octobre ! C'est en effet Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat, Maire de Mulhouse, Président de « Gauche moderne » - et surtout officier de réserve - qui s'est installé aux commandes dans les locaux de la Préfecture de Colmar, à quelques dizaines de mètres du rassemblement, pour, la première fois de sa vie, jouer enfin à la guerre avec de vraies troupes et un impressionnant matériel. Il réalisait un rêve; il ne fallait pas lui demander pas d'en percevoir la démesure.

La protestation de Colmar portait sur la demande de fermeture définitive de la centrale de Fessenheim, la plus vieille du parc français (32 ans) et de ce fait la plus sujette à incidents plus ou moins

sérieux, répétés, mais par principe minorés, donc à accidents potentiels porteurs de dangers. Et pourtant il est bel et bien question de prolonger sa durée de vie d'une dizaine d'années et peut-être plus, décision qui sera prise quand la révision décennale du réacteur, qui a commencé à la mi-octobre, sera terminée. Cette manifestation s'inscrivait bien évidemment dans la droite ligne de la volonté de délaissier le nucléaire au profit des économies d'énergie et des alternatives énergétiques, exprimée par le réseau "Sortir du Nucléaire" (plus de 800 organisations s'inscrivant dans cet objectif), organisateur du rassemblement et de la marche qui devait suivre.

La dimension nationale d'une telle opération n'est pas sans exiger une préparation sérieuse et lourde. Cela a demandé plusieurs semaines, en particulier en négociations avec les autorités qui voulaient détourner la marche dans un "no man's land" éloigné de la ville, à l'instar de ce qui s'était passé à Strasbourg quelques mois plus tôt lors du sommet de l'OTAN, ce qu'on refusé les organisateurs. Pendant ces préliminaires, une véritable intoxic sur la probable présence de casseurs mêlés aux manifestants a été lancée par le préfet et le maire qui multipliaient les communiqués alarmants, invitant la presse à assister à des entraînements anti-émeutes⁽¹⁾, signant des arrêtés interdisant toute circulation, tout déplacement au centre ville, y compris pour les piétons y résidant⁽²⁾, et ne concédant qu'au dernier moment un rassemblement sur la place de la gare, confinant les 10000 manifestants présents ce 3 octobre dans un mouchoir de poche. Les média locaux ne se sont pas fait prier pour prendre le relais et faire état des risques que pouvait

générer la manifestation, mais en occultant ceux, bien plus grands, du nucléaire, en l'occurrence ceux du vieux réacteur situé seulement à 30 km, de même qu'ils sont restés muets sur le blocage à la frontière allemande de quelque 1500 personnes et de quelques centaines à la frontière suisse.

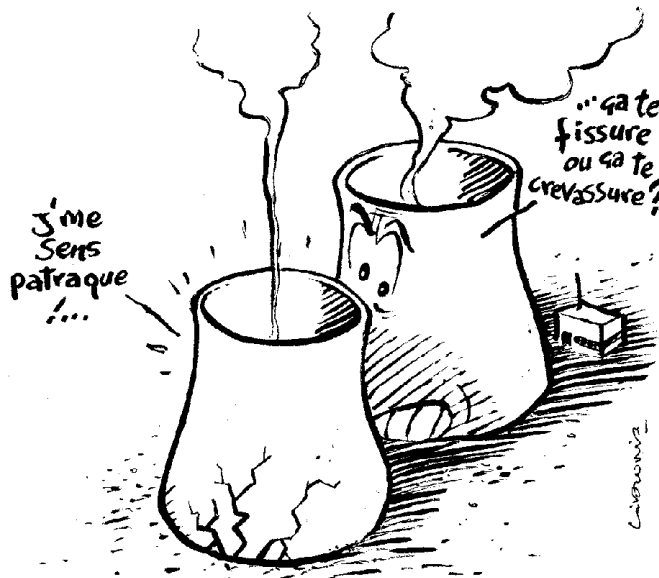
Le 3 octobre Colmar fut donc mise en état de siège et la place de la gare fut verrouillée: rues fer-

mées par des plaques métalliques de trois mètres de haut, hélicoptère survolant et photographiant la foule, canon à eau, forces de l'ordre issues de divers corps... Cette situation sentait la provocation. Le courage et le bon sens commandaient de ne pas y répondre. Le réseau prit donc la sage décision de ne maintenir que le rassemblement près de la gare.

Il n'y eut aucun débordement, la manifestation demeura calme toute la journée, comme ça a toujours été le cas lors des grandes manif nationales anti-nucléaires, et cependant enjouée et colorée, avec les prises de parole habituelles, centrée sur la nécessité de rompre avec un modèle de développement énergétique en parfaite adéquation avec le productivisme capitaliste. Je rappellerai seulement que quand, dans le passé et ailleurs, il y eut débordement et violence, ce fut toujours le fait des forces de répression: les anti-nucléaires ont encore en mémoire la mort de Vital Michalon le 31 juillet 1977, tué par une grenade offensive lors de la marche sur Malville contre Superphényx.

Excès de jacobinisme, déni de démocratie: danger!

Les temps sont durs pour le capital qui éprouve de plus en plus de mal à se reproduire. La crise financière dernière en est la magistrale illustration. Et l'on devrait sourire des remèdes proposés pour la maîtriser: de belles et vertueuses déclarations communes du genre "plus jamais ça", avec pour application le renflouement par milliards de dollars ou euros des organismes; banques et assurances, responsables de leur propre faillite, accroissant ainsi des déficits publics déjà énormes qui seront à la charge des contribuables. Les Etats, supports et suppôts des gestionnaires privés ou institutionnels du capital n'échappent pas à la loi de reproduction de ce dernier. Pour ce qui est du français, la politique sarkozienne s'affiche clairement: faire feu de tout bois. Et le nucléaire s'avère un bon créneau. La construction de nouveaux réacteurs EPR, voilà un bon produit à vendre ! D'où les voyages répétés du VRP élyséen à travers le monde. Le problème, c'est qu'il ne suffit pas de prétendre vendre. Encore faut-il fabriquer un bon produit fiable à tous points de vue: sécurité entre autres. Or c'est loin d'être le cas pour la filière française qui, malgré les déclarations qui se voudraient réconfortantes, commence à inquiéter le lobby lui-même.





Le retard dans la construction génère un surcoût pharaonique: on en est actuellement à deux fois le coût initial, soit 5 milliards d'euros pour l'EPR vendu à la Finlande et qui accuse trois ans de retard, et plus de 4 - probablement 5 ou 6 à terme - pour celui de Flamanville (Manche) à l'état d'ébauche, et combien pour celui prévu à Penly ? L'ASN (Autorité de Sécurité Nucléaire) a relevé de nombreux problèmes et a fait stopper sur le premier chantier certains travaux, comme le bétonnage du bâtiment réacteur au printemps, et a relevé de nombreux défauts dans les soudures. Les difficultés financières et techniques, l'abandon de contrats ou de promesses d'achat de la part de certains pays comme Abou Dhabi, la crise économique mondiale, tout devrait nous amener à nous tourner vers d'autres voies de production énergétique. Les alternatives sont diverses, moins coûteuses, plus sûres, créatrices de main d'œuvre, et font leurs preuves dans les pays voisins, Allemagne, Danemark...

L'argument du lobby selon lequel l'énergie nucléaire est propre, sûre, indépendante, parfaitement maîtrisée et moins onéreuse, relève du bluff et du mensonge. Les déchets s'accumulent, les pollutions s'accroissent (La Hague, Soulaïnes, les anciens sites d'extraction de l'uranium...) les incidents se multiplient (Fessenheim, Tricastin...) le nombre de cancers (thyroïde notamment) augmente. Le coût de l'électricité ne prend pas en compte certains éléments comme le démantèlement des centrales: celui de Superphényx reviendra à plus de 10 milliards. Quant à l'indépendance, rions un peu: tout l'uranium indispensable vient de l'étranger, soit acheté soit exploité par AREVA comme c'est le cas au Niger où l'extraction a lieu dans des conditions d'exploitation humaine et environnementale absolu-

ment scandaleuses.

Il paraîtrait même - les nucléocrates le pensent-ils vraiment ? - que l'énergie nucléaire sauverait le climat de la catastrophe annoncée due à l'effet de serre. Même l'AIEA (Agence Internationale pour l'Energie Nucléaire) admet l'impossibilité de développer cette énergie à temps, d'ici 2050, pour parer au changement climatique. Ainsi la pièce maîtresse de l'économie à la sauce sarkozienne, c'est le nucléaire. Et encore faut-il le considérer dans ses deux versions: civile et militaire, celle-ci caractérisée de tout temps par le secret absolu qui a la fâcheuse tendance à pénétrer la première. Ce qui n'empêche pas pouvoir et organismes habilités de se réclamer de la transparence⁽³⁾; on a tous en mémoire les fameux débats publics bidon et le refus de faire entrer le nucléaire dans le Grenelle de l'environnement.

Le jacobinisme sarkozien, son caractère centralisateur, personnel et autoritaire, sous couvert de légitimité, autorisent toute dérive, tout excès. Cela touche l'ensemble des activités: l'économie et la finance, la santé et l'éducation, l'emploi et les retraites, le moralisme et la laïcité, les libertés individuelles et collectives, sans oublier, cerise sur le gâteau, la fameuse et très électoraliste "identité nationale".

Monsieur "Moi, je", pour parvenir à ses fins, a trouvé le bon moyen: la peur et la force. Développer le sentiment d'insécurité: les banlieues et le karcher, la tolérance zéro... tout en multipliant les effectifs des agents de la répression, couvrant à l'occasion leurs bavures, ce qui ne peut que les conforter, assurés, sauf exception, de leur impunité. Et progressivement les faire intervenir sur tous les terrains où s'exprime une contestation: enseignement (dernièrement à Reims contre des lycéens exprimant leur rejet du projet de réforme des ly-

cées que Fillon était venu exposer, répression violente qui s'est soldée par des blessés et des garde à vue); entreprises (de plus en plus de syndicalistes, de grévistes sont poursuivis et condamnés); manifestations (ou très surveillées, encadrées, infiltrées, photographiées, ou purement interdites pour des raisons fallacieuses, cf. Colmar)

Le dessein apparaît clairement: étouffer toute voix contraire au consensus, toute revendication, toute expression publique fût-elle pacifique qui pourraient faire de l'ombre à un patronat avide de liberté dans sa "gestion" des "ressources humaines": précarité, salaires en baisse, pénibilité... Le moindre mécontentement doit ainsi être discrédité. La criminalisation du mouvement social sur les divers champs où il s'exprime est érigée en pratique politique ultra-libérale et autocratique à la fois, orientée vers le seul profit de la minorité des déjà nantis. Sans sursaut populaire, de sombres jours attendent la majorité: celle des démunis.

Le 3-12-09 J.F.

(1) Une réédition de ces "exercices" a eu lieu récemment sur la base de Toul-Rosières, entre Nancy et Bure, avec, pour thème, les déchets nucléaires que les autorités (Fillon était symboliquement présent) et l'ANDRA cherchent à enfouir, perspective rejetée par une bonne partie de la population et nombre d'élus. Il s'agit par là de faire pression sur les esprits indécis pour obtenir l'acceptation de ce projet aberrant.

Il est significatif que, dans l'esprit des fossoyeurs, les manifestants potentiels comptent parmi eux des casseurs. Une bonne raison qui, à elle seule, motiverait une intervention musclée ? Autrement dit une telle manifestation serait a priori pensée comme violente. A la stratégie du mensonge et de l'opacité succède bien la stratégie de la peur. (Info de la Fédération Grand-Est STOP déchets nucléaires BP 17 52 101 ST-DIZIER cedex)

(2) Voir "Silence" n°374, déc 09, article M. Bernard, p.42.

(3) Non seulement le lobby ne cesse de nous bourrer le mou avec ce mensonge, mais il n'hésite pas à user de moyens peu avouables pour tenter de justifier la poursuite de la construction de l'EPR. Ainsi on apprend par un communiqué en date du 27 novembre du réseau "Sortir du Nucléaire" qu'AREVA, l'entreprise constructrice du réacteur quelque peu décrié, "falsifie la position de l'autorité de sûreté britannique" (HSE) en prétendant que les autorités de la HSE "réaffirment leur confiance en la technologie de l'EPR. En fait la HSE a réitéré ses plus lourdes réserves vis-à-vis de ce réacteur, ce qu'explique vigoureusement le journal anglais "The Guardian". AREVA dans son obsession de faire accepter l'EPR, ne craint donc pas de tenter d'abuser l'opinion. Consternant!

La Crise. Laquelle ? Et après ?

(Le dernier ouvrage de Tom THOMAS)

L'exacerbation des contradictions

L'analyse qui est faite de la Crise de 2008 et les conclusions qui en découlent ne surprendront pas les lecteurs de Tom Thomas. En marxiste "pur et dur" - ce qui ne l'empêche pas à l'occasion de porter des critiques à l'encontre du Maître - il présente dans cet ouvrage une version de la crise pour le moins peu conforme avec ce qui en est dit généralement dans un chœur consensuel, y compris chez certains opposants au néo-libéralisme.

Le titre en soi porte déjà la trame du contenu. "**La Crise**": celle qui a éclaté en 2008 (le "krach" comme il la dénomme dans son précédent livre "**Les Communistes et le Travail théorique aujourd'hui**" (Contradictions 2008) renvoyant ainsi implicitement à celui de 1929) crise financière génératrice de la crise économique et sociale qui a suivi. "**Laquelle ?**" Tiens! ne serait-ce celle qualifiée supra ? Sinon quelle est-elle ? "**Et après ?**" Après !

Cette crise serait-elle passagère, en somme accidentelle ? Après les choses vont-elles rentrer dans l'ordre, l'ordre capitaliste bien sûr ? Dans ce cas une telle conclusion donnerait raison aux partisans de l'aménagement du capitalisme, de sa "régulation", ou encore de sa moralisation". Serait-ce suffisant pour sauver la planète et l'humanité en péril ? Bref, un après en continu ou en rupture ?

Pour l'auteur, la crise de 2008, financière, qui perdure en cette fin de 2009 sur les terrains économique et social, et, ne l'oublions pas, qui pénètre de plus en plus profondément dans la sphère environnementale, n'est que l'expression de l'exacerbation des contradictions propres au capitalisme. Ses causes essentielles sont au cœur du capital, "*dans les rapports de production qui le fondent, bien plus que dans les <excès> de la finance*". Jamais en effet l'antagonisme du couple "suraccumulation/sous-consommation" n'aura été aussi flagrant, mettant en sérieuse difficulté le productivisme même. Le capitalisme ne doit sa survie que grâce à la plus-value générée par le capital constant -CC- (usines, machines) et le capital vivant-CV-salariés), aujourd'hui comprimée, ce qui suppose une profonde restructuration des rapports de production entre la bourgeoisie et le prolétariat, mais aussi, précise l'auteur, des rapports entre capitaux. Le fait que les

krachs financiers se succèdent à un rythme soutenu depuis pas mal d'années, le dernier en date n'étant que le plus "*spectaculaire et le plus massif*" depuis trente ans, montre bien que ce phénomène quasi permanent ne peut relever de causes accidentelles, du type "exagérations" de spéculateurs, insuffisance de réglementations, ou contrôles étatiques. Il faut chercher au sein même des lois qui président à la reproduction du capital.

C'est dire que la bourgeoisie n'arrivera certainement pas à surmonter cette crise par l'afflux des milliards de dollars ou d'euros que les Etats ont mis généreusement à sa disposition (sauvetage qu'ils rééditeront si nécessaire) pour sauver le système financier, "socialisant" ainsi les pertes occasionnées. Tout comme les mesures, préconisées par son aile gauche, de partage plus juste des fruits de la croissance entre salaires et profits, ou encore de "capitalisme vert" (la nouvelle tarte à la crème) ou de nationalisations, toutes préconisations ne relevant que d'analyses superficielles et de "*diagnostics généralement faux*", sont incapables d'apporter des réponses appropriées à cette crise du capitalisme.

Les agents du capital, directement mais aussi par le soin de leurs relais étatiques, confrontés à la tendance à la baisse de la plus-value et donc de leurs profits, et pour tenter de l'enrayer, mettent en œuvre des mesures extrêmement dures pour le prolétariat qu'ils développent au fil du temps: précarisation, chômage, stagnation ou baisse des salaires directs ou indirects, accroissement du temps de travail et durcissement de ses conditions (cf. les suicides répétés qu'elles suscitent), démantèlement des services publics et passage au privé de leurs activités...

Le pire est devant, pas derrière

Selon l'auteur, au stade actuel du développement du capitalisme il est en effet impossible à la bourgeoisie de relancer la croissance, c'est-à-dire la valorisation et l'accumulation du capital, sans une aggravation sans précédent de la situation des prolétaires et sans d'énormes destructions matérielles. C'est dire que le pire pour le prolétariat, et plus largement pour

l'humanité, n'est pas derrière, mais devant.

La mise en lumière des causes réelles de la crise révèle aussi que l'avenir des peuples ne réside pas dans la croissances à tout prix, objectif aussi couru à gauche qu'à droite au nom de l'emploi même de plus en plus dégradé, mais qu'elle est la confirmation de la tendance à la fin de ce travail contraint que le capitalisme a lui-même engendré, tendance qui n'aboutira qu'au moyen d'une révolution. L'auteur ajoute enfin que cette tendance qui induit sa crise "*est aussi très heureusement un moyen pour l'abattre en abolissant tous les rapports sociaux qui le fondent, et pour créer une société nouvelle d'individus conscients et responsables de leur mutuel développement*".

L'"après" peut donc se concevoir comme de nouveaux éclatements de bulles spéculatives d'une part, et, d'autre part, comme une possible réaction du prolétariat rendu exsangue par une exploitation croissante et des conditions d'existence de plus en plus précaires, germes "*d'un nouveau mouvement ouvrier révolutionnaire qui reste à construire dans sa forme comme dans son contenu dans le cours des prochaines luttes qui s'annoncent devoir être capitales*".

La Crise. Laquelle? Et après ?

Edité par "Contradictions" (Bruxelles). A commander directement à: Tom THOMAS, 2 rue Ponscarne, 75013 Paris contre un chèque de 10 euros (sans mention d'ordre).

Pourquoi les entreprises licencient...



Rencontres et lectures à contre courant

A vos ordres ? Jamais plus !

Maurice Rajsfus s'interroge sur l'ordre et son rôle dans la société, ordre public et ordre privé, le pouvoir, l'autoritarisme, vivre sous haute surveillance ... Vers la société autoritaire ? Nous le citons :

« L'ordre peut être imposé sans que soit nécessaire l'instauration d'un Etat policier. Les mécanismes de contrôle social de toute une population sont aujourd'hui à la portée de toute démocratie ayant cessé de se respecter. Dès lors qu'il y a un consensus sur l'acceptation tacite de la mise en œuvre d'une politique sécuritaire, au prétexte de protéger les citoyens, il devient évident que les libertés fondamentales sont en grand danger. Lorsque la vue de l'uniforme des forces de l'ordre rassure les esprits faibles, la tentation de légitimer l'autoritarisme n'est pas éloignée ». « L'ordre n'est pas réellement au service des citoyens mais sert essentiellement à les encadrer, les surveiller, les contrôler ». « Lorsqu'une société fonctionne en bon ordre, elle perd les moyens de contester, de se soulever, même lorsque le poids des interdits devient insupportable »

« **A vos ordres ? Jamais plus !** » de Maurice Rajsfus est paru aux Editions du Monde Libertaire. 12 euros

Les autres voix de la planète

Alors que le thème central, sinon unique, qui a mobilisé les media au mois de décembre a porté sur l'incontournable et réparateur Copenhague, il est bon de rappeler que le périodique du CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde) dans son n°44, vient de développer un solide dossier au titre explicite : « Crise écologique, l'impasse capitaliste ». D'autres textes suivent, bien sûr.

Pour s'abonner (4 numéros + publications et livres) : 38 euros par chèque à l'attention du CADTM, 345 avenue de l'Observatoire, 4000 LIEGE Belgique.

La Fabrique scolaire de l'histoire

Ouvrage collectif sous la direction de Laurence De Cock & Emmanuelle Picard. Préface de Suzanne Citron. Depuis la Révolution française, l'enseignement de l'histoire est associé à la construction d'une "identité nationale". En prenant la forme d'un récit ethnocentré, l'histoire scolaire devait permettre l'intégration de tous les futurs citoyens de la République, quelles que soient leurs identités originelles, dans un ensemble politique unique.

Les exclus du roman national réclament l'ajustement des programmes scolaires et critiquent la fabrique scolaire de l'histoire vue comme un instrument de domination. L'enseignement de l'histoire à l'école est le produit d'une chaîne de responsabilités dont il nous faut interroger chacun des maillons: pourquoi et comment apprendre l'histoire, et quelle histoire? Car c'est une politique du passé qui s'exprime à travers ce montage. Une politique où la question d'une histoire commune et donc de l'universalité est en jeu.

« **La Fabrique scolaire de l'histoire** » 240 pages, 16 euros est paru aux Editions Agone (voir adresse ci-après).

«Luttes de classes dans la Chine des réformes (1978-2009)»

58000 "incidents de masse" au premier trimestre 2009 ! La Chine, "atelier du monde", connaît depuis plusieurs années une impressionnante augmentation des grèves, émeutes, affrontements avec la police, etc. Ces spectaculaires explosions de colère s'expliquent par l'extrême exploitation des ouvriers chinois, notamment les mingongs (sortes de sans-papiers de l'intérieur), les expropriations de paysans, la restructuration urbaine, la pollution industrielle... Il n'est pas ici question d'exotisme révolutionnaire, l'exploitation et la lutte des travailleurs chinois, tout comme les nôtres, sont impliquées dans l'évolu-

tion actuelle du capitalisme mondial. Après les désastres du Grand Bond en avant et de la Révolution culturelle, le Parti Communiste de Chine échappe au destin des autres partis dirigeants du bloc de l'Est en se lançant dans une politique de réformes économiques et d'ouverture commerciale contrôlées. Mais derrière la Chine des gratte-ciel, qui croit qu'elle va dominer le monde, il y a la Chine des usines obsolètes et des ateliers insalubres, dépendante du capitalisme international plus qu'elle ne le voudrait. Parmi tant d'autres changements que connaît la Chine des réformes, la montée de la lutte de classes effraie les dirigeants. L'immense prolétariat que leur politique a engendré et violemment exploité les menace après les avoir enrichi. Cet affrontement aussi fait partie de la « mondialisation ». Il est directement issu de la période de lutte des années 1970 en Occident et au Japon. « **Luttes de classes dans la Chine des réformes (1978-2009)** » de Bruno Astarian est paru aux Editions Acratie, 176 p. 15 euros.

Du même auteur : « **Le Travail et son dépassement** » Editions Senonevero, 2001. « **Les Grèves en France en mai-juin** » 1968, Echanges et Mouvement, 2003. « **Aux origines de l'« anti-travail »** », Echanges et Mouvement, 2005. « **Le Mouvement des piqueteros, Argentine 1994-2006** », Echanges et Mouvement, 2007.

Que fait l'armée française en Afrique ?

Et de quel droit s'y trouve-t-elle encore aujourd'hui ? Si l'on en croit les discours officiels, elle n'y aurait plus depuis longtemps que des missions humanitaires et de maintien de la paix. La page du néocolonialisme et de la Françafrique aurait été tournée en même temps que finissait la guerre froide.

Ce « Dossier noir » examine, à travers de nombreux exemples concrets, la réalité de cette présence depuis deux décennies. Après un retour sur le dispositif néocolonial mis en place au lendemain des indépendances, il analyse – notamment à travers les conflits en Côte d'Ivoire ou au Tchad – les interventions militaires censées illustrer la "nouvelle" politique africaine de la France. Entre héritage colonial et stratégies pour s'adapter à l'évolution des rapports de force internationaux, cette politique n'a jamais cessé d'être criminelle.

Militant de l'association Survie, l'auteur, Raphaël Granvaud est également l'un des rédacteurs de Billets d'Afrique, bulletin mensuel d'information alternative sur les avatars de la politique africaine de la France. ISBN : 978-2-7489-0112-2. 288 pages, 18 euros., « **Que fait l'armée française en Afrique ?** » est paru aux Editions Agone BP 70072 13192 Marseille cedex 20 (<http://agone.org>)

N'Autre école

« **N'Autre École** », la revue trimestrielle de la CNT éducation, est un outil pour tous ceux qui refusent le statu quo du tri social et de l'apprentissage de la soumission par l'école. Des pédagogues, des syndicalistes - qui vivent ce dont ils parlent - échangent leurs réflexions et s'interrogent sur leurs pratiques, professionnelles ou militantes; ils n'ont pas cette crainte de la parole et de la mise en questions si prégnante dans la société et dans les salles de maîtres ou de profs et qui conduit à la résignation et à l'enfermement individuel.

« Ressources » : c'est le thème du numéro 24 (automne 2009 ; 4 euros) de « **N'Autre école** ». Ressources ? Ce sont les outils dont ont besoin les éducateurs qui préfèrent les équipages solidaires, conscients, armés de connaissances et de courage, aux "groupes de pilotage". Ce numéro fait la liste des sources d'information, expose ce qui se fait et ce qui peut se faire dans une école pour changer en profondeur objectifs et méthodes. Pour s'abonner (5 numéros) : 20 euros – chèques à l'ordre de CNT – FTE à envoyer à : « **N'Autre école** », c/o CNT-FTE, 33 rue des Vignoles 75020 PARIS. <http://www.cnt-f.org/nautreecole/>

Qui est-ce donc ?...

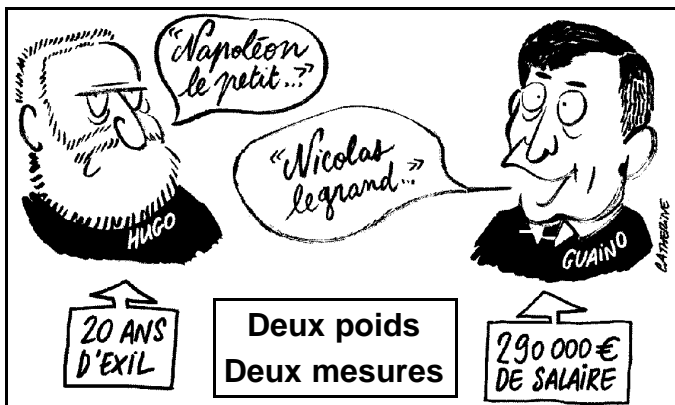
Que peut-il ? Tout.
 Qu'a-t-il fait ? Rien.
 Avec cette pleine puissance,
 en huit mois un homme de génie
 eût changé la face de la France,
 de l'Europe peut-être.
 Seulement voilà, il a pris la France
 et n'en sait rien faire.
 Dieu sait pourtant que le Président se démène :
 il fait rage, il touche à tout, il court après les projets ;
 ne pouvant créer, il décrète ; il cherche
 à donner le change sur sa nullité ; c'est
 le mouvement perpétuel ; mais, hélas !
 cette roue tourne avide.
 L'homme qui, après sa prise du pouvoir
 a épousé une princesse étrangère
 est un carriériste avantageux.
 Il aime la gloriole, les paillettes, les grands mots,
 ce qui sonne, ce qui brille, toutes les verroteries
 du pouvoir.

Il a pour lui l'argent, l'agio, la banque, la
 Bourse, le coffre-fort.
 Il a des caprices, il faut qu'il les
 satisfasse.
 Quand on mesure l'homme et qu'on le
 trouve si petit
 et qu'ensuite on mesure le succès et
 qu'on le trouve énorme,
 il est impossible que l'esprit n'éprouve
 pas quelque surprise.

On y ajoutera le cynisme car, la France,
 il la foule aux pieds,
 lui rit au nez, la brave, la nie, l'insulte et la bafoue !
 Triste spectacle que celui du galop, à travers l'absurde,
 d'un homme médiocre échappé.

Victor HUGO, dans "Napoléon, le petit" Réédité chez Actes Sud

Avouez que vous pensiez à un autre...



COMITE DE REALISATION

A. BIHR / H. COUPERNOT / L. DALSTEIN / G. DENEUX
 J. FORTCHANTRE / O. MANGEOT / M. MANSOUR / B. MARION
 B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

BULLETIN D'ABONNEMENT

* * *

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE 10 Euros
- de SOUTIEN Euros
- Faibles ressources (selon possibilités)

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

CPPAP
 n° 0213 G 87630

Dispensé de timbrage

Mulhouse-CTC

A CONTRE COURANT
 (service abonnements)
 BP 12123
 68060 MULHOUSE cedex 2



PRESSE
 DISTRIBUÉE PAR
 LA POSTE

Déposé le 22/12/2009

Sommaire

- Page 1 Edito : Copenhague, compassion sans solution ?
- Page 2 L'Autre Davos 2010 10^{ème} édition
- Page 3 à 5 ALERTE ! Retraites...
 Ils veulent en finir avec la solidarité
- Page 6 Vérité et justice sur la mort
 de Rabah Bouadma !
- Page 7 à 11 La taxe carbone : repère et contre-feux
- Page 12 et 13 Anti-nucléaire : retour sur Colmar
- Page 14 La Crise. Laquelle ? Et après ?
- Page 15 Rencontres et Lectures
- Page 16 Qui est-ce donc ?

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)
 et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>
 Courriel : courrier@acontrecourant.org

Impression et Direction de publication :

JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo
 68100 BETTANCOURT-LA-FERREE